

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Au cours de la campagne électorale, nous avons proposé une solution de rechange explicite à la politique énergétique des Conservateurs. Nous avons proposé l'adoption d'un prix canadien, un prix qui ne serait assujéti ni aux caprices de l'OPEP ni aux fluctuations d'un marché instable. Nous avons pris des engagements très précis: une augmentation du prix du pétrole de moins de 4 dollars le baril en 1980, puis une augmentation ne dépassant pas \$4.50 le baril en 1981, 1982 et 1983. Nous avons proposé de revivifier Petro-Canada. Nous avons proposé des initiatives majeures pour accroître la participation canadienne dans le secteur énergétique.

Nous avons remporté les élections. Nous avons reçu de l'électorat un mandat clair pour élaborer les politiques énergétiques et les programmes conformes à nos principes. Dans le discours du Trône, nous avons affirmé sans équivoque aux Canadiens que nous avons l'intention de respecter nos promesses électorales, que nous trouverions une solution au problème énergétique du pays dans toute sa dimension.

[Français]

Nous avons promis dans le discours du trône, monsieur le président, un prix de l'huile déterminé au Canada, et non pas par l'OPEP. Nous avons promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation de 18 cents de la taxe d'accise sur l'essence. Nous avons promis que nous accentuerions nos efforts en vue de la conservation de l'énergie au Canada. Nous avons promis d'accélérer les programmes de substitution des sources d'énergie abondantes à la place du pétrole qui nous manque à l'heure actuelle. Nous avons promis des encouragements nouveaux à l'énergie renouvelable. Nous avons promis de faire de nouveaux efforts pour assurer la découverte de nouveaux approvisionnements du pétrole au Canada. Nous avons promis d'agrandir Petro-Canada, et non la détruire, comme le gouvernement progressiste conservateur voulait le faire l'an dernier. Et nous avons promis d'augmenter pour tous les Canadiens la chance de participer partout au Canada à cette industrie énorme, cette industrie qui est en croissance constante, à participer directement dans notre riche héritage énergétique, particulièrement dans le domaine du pétrole et du gaz. Ces promesses, nous les avons faites à l'occasion du discours du trône. A l'occasion du discours antérieur, j'ai eu l'occasion de préciser certains de ces éléments et j'ai indiqué en particulier que notre politique avait trois grands objectifs: la sécurité de l'approvisionnement, la chance pour les Canadiens de participer aux bénéfices de cette industrie et l'équité.

[Traduction]

Quiconque a entendu ou lu le discours du Trône ou a lu les observations que j'ai faites depuis qu'il a été prononcé ne doit pas être surpris par le Programme énergétique national qui a été déposé hier soir. Il incarne tous ces principes et jamais un gouvernement canadien n'a essayé d'agir avec une telle force ni une telle détermination. Ce programme correspond exactement aux promesses que nous avons faites. Nous les respectons toutes.

Le document qui a été déposé par mon collègue hier soir a beaucoup d'importance et ce, pour deux raisons. Premièrement, il représente probablement l'ensemble le plus important et le plus fondamental d'initiatives qui ait été prises par le gouvernement du Canada au cours de cette génération. Deuxièmement, il expose la politique énergétique fédérale la

*Le budget—M. Lalonde*

plus complète de notre histoire. Je ne connais aucun autre pays riche en énergie qui ait relevé les défis et assumé ses responsabilités de manière aussi sérieuse dans ce domaine.

Le programme énergétique national est un gage de sécurité sur le plan énergétique. Il nous permettra de cesser de dépendre des approvisionnements pétroliers étrangers au cours de cette décennie. Il établit les prix et donne les motivations qui permettront d'accélérer la prospection, donc de permettre de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement qui nous permettront de remplacer le pétrole importé. Le programme incitera les Canadiens à utiliser d'autres fuels domestiques au lieu du pétrole, qui est rare. Il nous encouragera à redoubler nos efforts afin de conserver le pétrole et d'autres combustibles. La demande de pétrole fléchira énormément et la croissance de la demande d'énergie en général ne dépassera pas 2 p. 100 par année. Nous arriverons ainsi à faire un usage plus efficace de l'énergie et à ramener la demande à un niveau correspondant aux ressources dont nous disposons.

Mais le programme ne vise pas simplement à garantir les approvisionnements de pétrole, il comporte d'autres priorités, y compris la possibilité pour tous les Canadiens de participer à la gestion et de bénéficier du secteur de l'énergie. De toute évidence, cela signifie que les sociétés canadiennes auront un plus grand rôle à jouer. Nous avons trois objectifs principaux dans le secteur du pétrole et le premier est que les Canadiens deviennent propriétaire d'au moins 50 p. 100 des produits de pétrole et de gaz d'ici 1990. Contrairement à ce que prétendait tantôt le député de Broadview-Greenwood (M. Rae), cela ne veut pas nécessairement dire que seuls les plus favorisés vont en profiter. Nous avons mené à bien nos négociations avec les représentants des caisses de crédit, des caisses populaires et des syndicats du blé qui ont manifesté leur intérêt à investir dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada et à prendre part à ce grand mouvement dont l'objectif est de redonner au Canada son industrie du pétrole et du gaz.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Deuxièmement, nous voulons, aux termes de cette politique, assurer la mainmise canadienne sur un nombre appréciable des grandes sociétés pétrolières et gazières et enfin, augmenter rapidement la part du secteur pétrolier et gazier appartenant au gouvernement du Canada.

Cet aspect de possibilités a d'autres dimensions encore plus vastes. Nous voulons nous assurer que tous les Canadiens bénéficient de l'essor énergétique que connaît déjà le pays: ceux de l'Ouest, à mesure que s'accroît l'emballement du secteur pétrolier, que nos initiatives auront stimulé, ceux de la région de l'Atlantique, au fur et à mesure que les ressources sous-marines commenceront à porter fruit et que de nouvelles sources d'électricité seront mises en exploitation, et ceux du centre du Canada par l'expansion commerciale résultant du programme énergétique national qui aboutira à la création de nouveaux emplois et à une prospérité nouvelle.

Il s'agit de possibilités réelles de créer de nouveaux emplois, d'assurer la croissance économique et de mettre sur pied une industrie nouvelle. Il faudra construire des installations de forage sous-marin. Les Canadiens devraient en construire davantage et c'est ce qu'ils feront. A chances égales, nous pouvons faire autant que nos meilleurs concurrents. Le programme énergétique national nous en donnera la possibilité. Les Canadiens peuvent fournir une plus grande partie du